

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2023

Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en séance extraordinaire ce 24 juillet 2023 à 19h35 à la salle du conseil.

Sont présents : Joël Fontaine, Jean-Claude Gagnon, Mathieu Henri, Roger East et Jean-Paul Pelletier, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Étant à l'extérieur de la Municipalité, madame Audrey Ouellette est absente.

Assistent également à la séance : Alain St-Vincent-Rioux, directeur général et greffier-trésorier ainsi que Sylvie Tardif, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

Ouverture de la séance

En vertu de l'article 157 du Code municipal du Québec, monsieur le Maire déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h10 puisque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité y assistent

ORDRE DU JOUR

1. Offre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - accompagnement et service de soutien
2. Période de questions
3. Levée de la séance

2023-07-237

Offre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - accompagnement et service de soutien

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander l'accompagnement à la municipalité et le service de soutien sur le fonctionnement du conseil de la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

N'ayant aucune personne présente dans l'assistance, la période de questions ne fut pas utilisée.

2023-07-238

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 19h40. Adopté à l'unanimité.

Maire

Greffier-trésorier

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.